

## 42 - LA VALLEE DE L'UBAYETTE



### Communes concernées

Val d'Oronaye

### Données générales

Superficie : environ 10 775 hectares  
Altitude maximale : 3193 mètres  
Altitude minimale : 1350 mètres  
Population : environ 125 habitants en 1999  
113 habitants en 2014



# PRESENTATION

## LES PREMIERES IMPRESSIONS

C'est une vallée aux proportions généreuses, ouverte sur le ciel. La vue s'étend de la rivière aux crêtes rocheuses des sommets.

Adret et ubac sont nettement différenciés. L'adret est occupé par les pâturages et les hameaux alors que l'ubac se pare de forêts et d'éboulis.



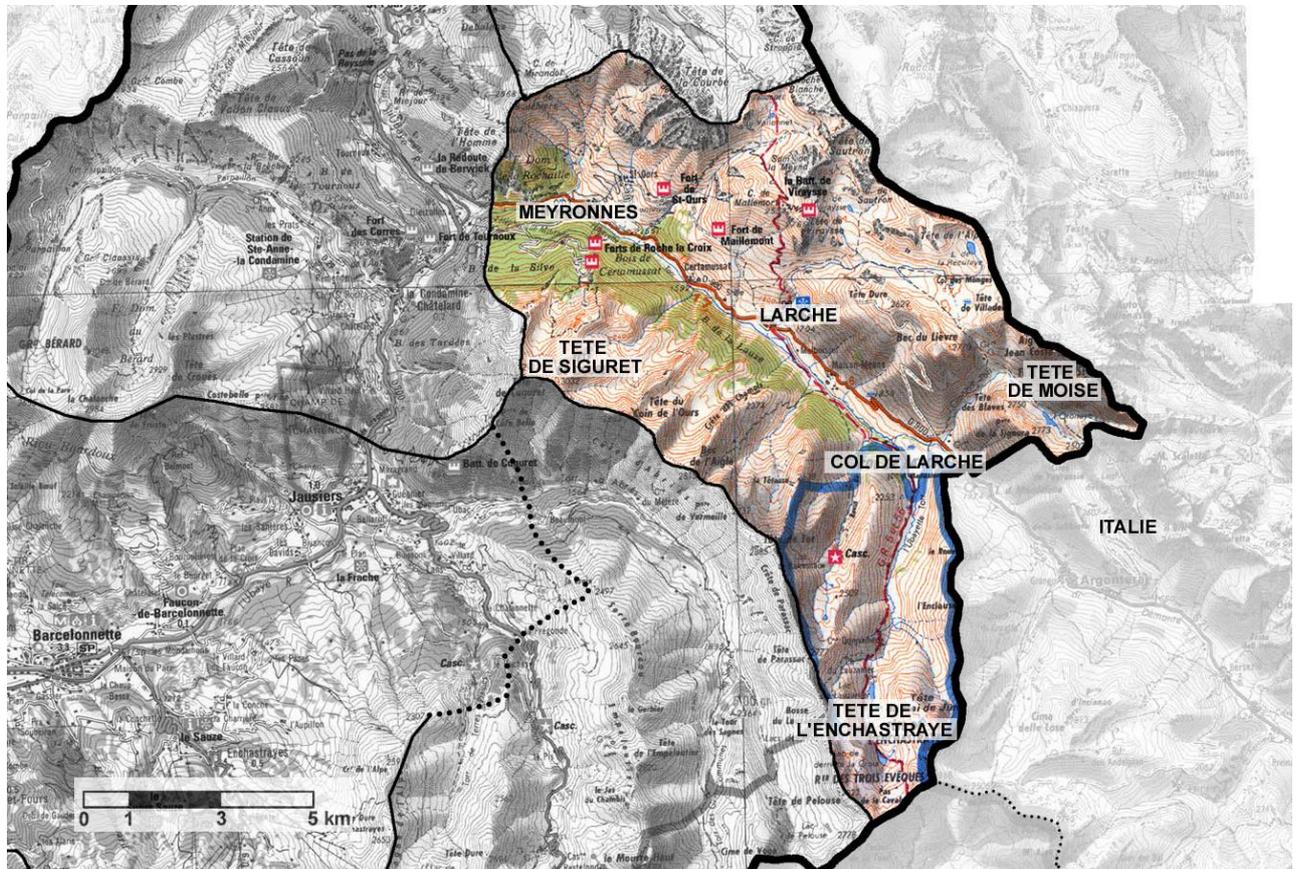
## LES MATIERES ET LES COULEURS

Camaïeux de vert.

Vert tendre des prairies et des mélèzes.

Vert sombre des pins noirs d'Autriche.

Sommets rocheux aux teintes beiges et grises



## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

### LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

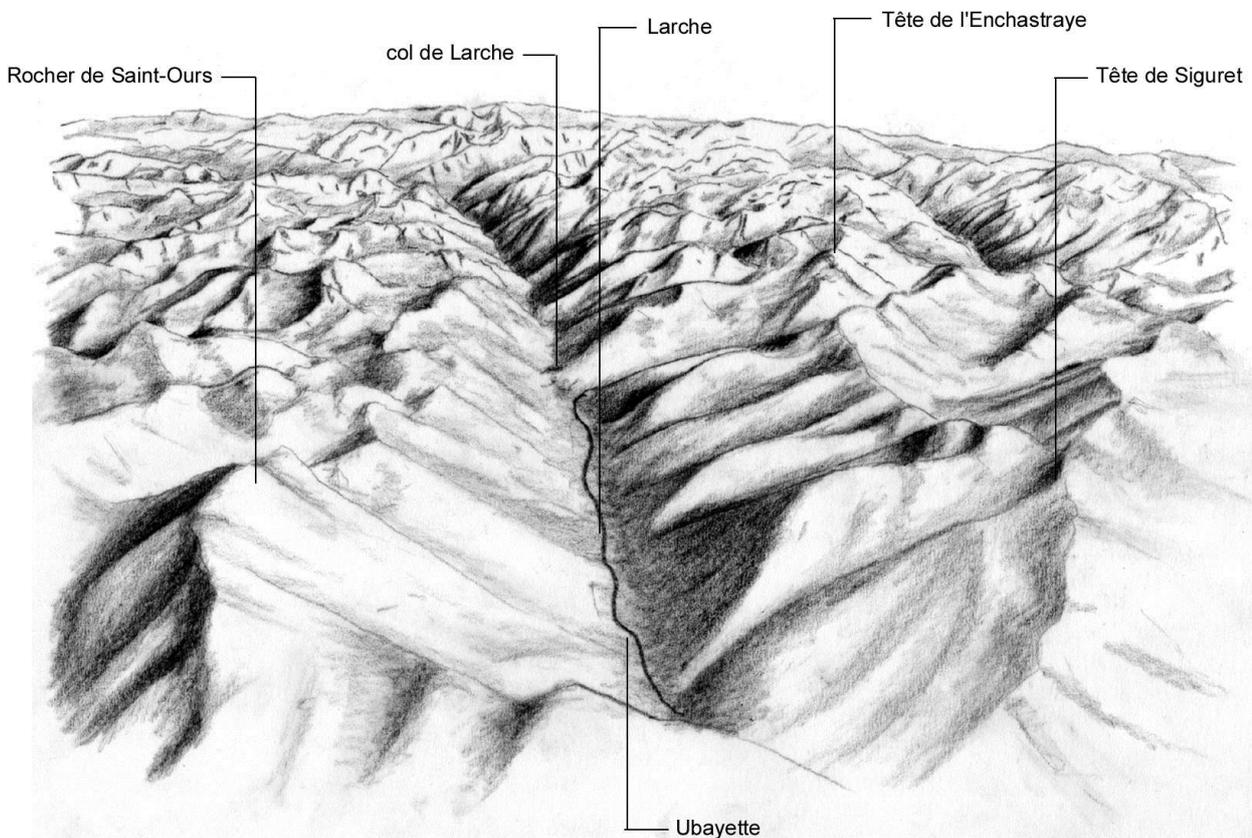


En amont de Jausiers, la vallée de l'Ubayette s'ouvre vers le sud-est. Son entrée, en forme de V, bien délimitée par l'éperon de la Rochaille au nord et le massif de la Tête de Siguret au sud, présente des pentes assez fortes.



Après Meyronnes, la vallée de l'Ubayette s'élargit très nettement avec des pentes plus douces. Une différence de géomorphologie importante s'installe entre les deux versants et demeure jusqu'au col de Larche. L'ubac présente des pentes prononcées, assez régulières entaillées d'une succession de vallons et de crêtes en altitude orientées sud-ouest (crêtes de la Duyère, de Rofre, des Chamois, des Bals...). L'adret se caractérise par une pente plus douce et plus régulière.

Au niveau du col de Larche, qui communique avec l'Italie à 1991 mètres d'altitude, la vallée forme un coude bien prononcé et s'oriente vers le sud jusqu'à la Tête de l'Enchastraye et au Rocher des Trois Evêques.





## LA GEOLOGIE

Tout le début de la vallée et les premiers massifs (le Siguret, la Tête de l'Homme) sont taillés dans les flyschs calcaires à Helminthoïdes de la nappe de Parpaillon. Les roches schisteuses, très plissées sont partout présentes dans les falaises, les éboulis et les éperons rocheux.

Surmontant ces schistes noirs et formant l'ossature des roches de Saint-Ours et des Têtes de Sautron et de Moïse, on trouve la nappe de charriage Briançonnaise. Elle est composée de calschistes clairs en plaquettes du Crétacé-Tertiaire, visible sur les pentes et de calcaires à dolomies (riche en carbonate et magnésium) sur les sommets.

Appartenant à la même série, on trouve aussi des schistes siliceux bleu-violacés du Permien (ère secondaire) vers le col de Larche.

Au-delà l'Ubayette entaille à nouveau les flyschs du Parpaillon et les grès d'Annot dans le vallon du Lauzanier, dominé par les sommets calcaires clairs de la Tête de l'Enchastraye.

## L'HYDROGRAPHIE

De manière générale, la présence de l'eau est assez peu marquée et l'Ubayette est souvent peu perceptible du fait de la morphologie de la vallée ou de la ripisylve qui l'accompagne.

L'Ubayette prend sa source sous le Rocher des Trois Evêchés où se concentrent plusieurs petits lacs d'altitude. Ces étendues d'eau temporaires pour certaines, sont l'héritage des glaciations du quaternaire. Les glaciers butant sur des roches dures ont creusé le sol ou bien piégé les eaux de fonte entre des moraines laissées lors de leur retrait.

Le régime du cours d'eau pourtant torrentiel ne semble pas inquiéter les quelques installations de loisirs qui se sont implantées sur ses rives (camping des Marmottes vers Larche).

Quelques rious au caractère plus torrentiel entaillent le versant de l'adret (torrent de Bouchiers, de Pinet, de Rouchouse) qui prennent souvent leur source au niveau de petits lacs d'altitude (lac du Vallonnet, de la Montagnette). Les nombreux ravins du versant rive gauche semblent plus souvent à sec.



## CONTEXTE HUMAIN

### L'AGRICULTURE ET LA FORET



Sur la majeure partie de la vallée de l'Ubayette, la différence entre l'adret et l'ubac est nettement marquée. Si l'adret est voué à l'élevage, l'ensemble des pentes orientées au nord est recouvert de forêts dominées par le mélèze. On retrouve aussi du pin noir sur les pentes les plus abruptes de la vallée et au niveau de la confluence de l'Ubayette et de l'Ubaye.

Les fonds des vallées sont occupés par une forêt mixte qui mêle frênes, bouleaux, saules, peupliers, pins sylvestres, érables, pins noirs...



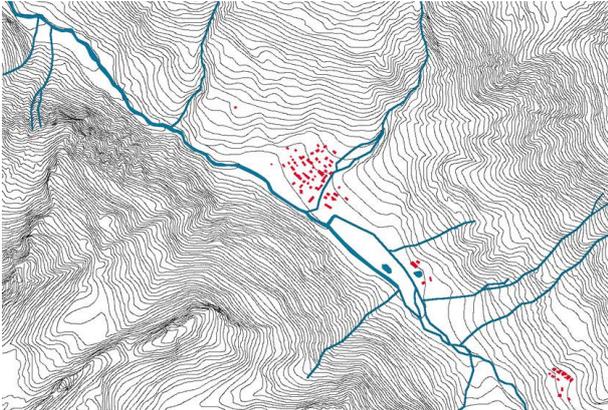
Les pentes de l'adret sont essentiellement vouées à l'élevage.

Dans la partie basse de la vallée, certaines prairies sont cultivées et cloisonnées par des haies.

Sur les hauteurs, les deux versants sont occupés par des prairies alpines qui en périodes estivales accueillent de nombreux troupeaux de moutons (dont plus de 90 % est transhumant).



## LES FORMES URBAINES



Plus que dans les autres vallées de l'Ubaye, les maisons, de type dauphinois, sont souvent de taille imposante. Certaines, comme à Larche sont des hôtels ou des hébergement qui abritent des fonctionnaires et des militaires, sorte de « maisons-immeubles ».

Les villages, détruits pour la plupart en 1944 par l'armée allemande ont été reconstruits et présentent une ambiance différente de par leur structure moins ramassée (parfois à trame orthonormée, comme Larche) et les proportions de leur bâti.

On rencontre des églises à l'architecture déstructurée et aux couleurs voyantes qui semblent déplacées dans ce paysage.

La plupart des villages sont déserts l'essentiel de l'année et ne revivent que durant les périodes touristiques.



Quelques chalets ou maisons de vacances, isolés dans les prés viennent troubler la douceur des paysages de l'adret.



Comme dans toute la région de l'Ubaye, on trouve de nombreux forts, perchés sur les hauteurs, peu ou pas visibles de la route : fort de Saint-Ours, batterie de Viraysse.

## SITES REMARQUABLES

### **Le vallon de Lauzanier** (site inscrit)

Il est classé réserve naturelle dès 1938 et fait maintenant partie du Parc du Mercantour. Haut lieu pour les botanistes, il présente une flore de marais et de prairie rassemblant plus de 300 espèces dont plus de 20 sont protégées. Le lac est installé dans une des plus belles auge glaciaire de cette partie des Alpes. La petite chapelle faisait autrefois l'objet d'un pèlerinage. On trouve trois parkings au niveau du col de Larche et du Pont Rouge, départ de plusieurs sentiers d'où une forte fréquentation estivale.

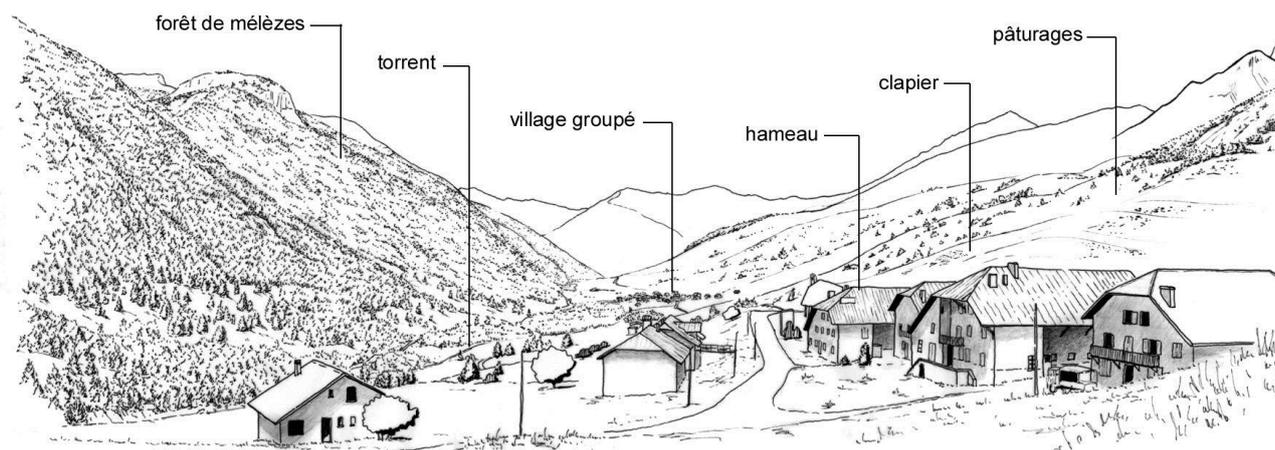


**NB : le parc National du Mercantour gère une partie de la vallée**

## ORGANISATION DU TERRITOIRE

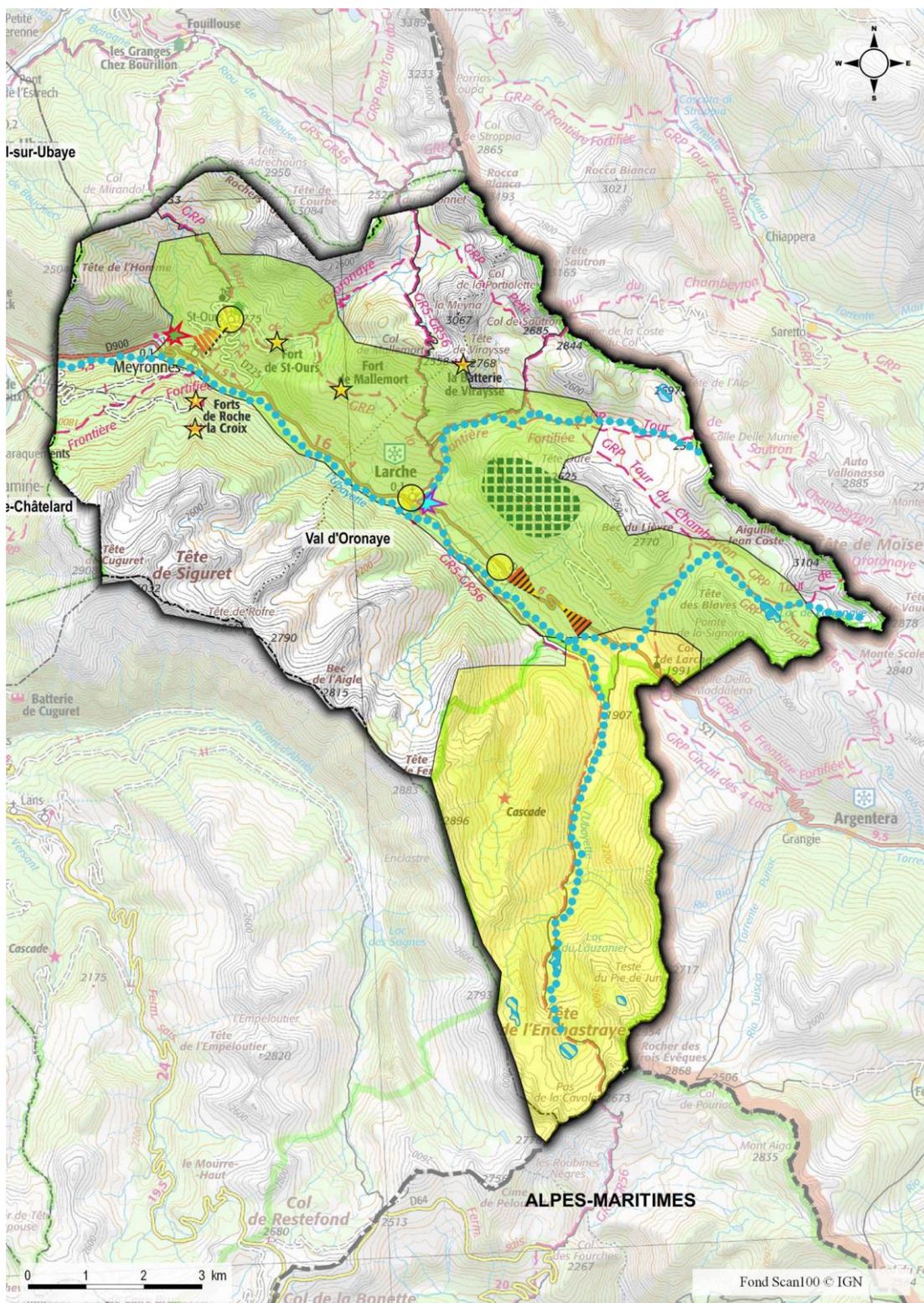
- Occupation bâtie peu dense
- Villages récents assez importants situés en fond de vallée, sur des replats de l'adret
- Habitat imposant
- Quelques chalets de vacances récents

- Adret et ubac nettement différenciés
- Sur ubac : grandes forêts de mélèzes
- Sur l'adret : vastes pâturages et pelouses alpines
- Traces d'anciennes méthodes culturales (clapiers, terrasses)

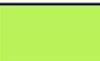


## ENJEU PRIORITAIRE

Conserver l'opposition adret/ubac, ouvert/fermé



## ENJEUX ET ACTIONS

| ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX  |  |
|---|--|
|    | <p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES</b><br/>Entretien des abords des points de vue<br/>Aménagement d'accès et de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>  |
|    | <p><b>VALORISER LE PATRIMOINE BATI</b><br/>Promouvoir les savoir-faire architecturaux<br/>Encourager et faciliter la restauration du bâti ancien et militaire</p>  |
|    | <p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES</b><br/>Faciliter la protection et la gestion et la mise en valeur de ces sites<br/>Gérer les flux touristiques<br/>Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir<br/>Sensibiliser les propriétaires sur l'impact des toits de tôle<br/>Conserver l'ouverture des prairies d'altitude<br/>Maintenir et adapter le pastoralisme</p>  |
| PAYSAGES CONSTRUITS   |  |
|  | <p><b>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BATI LIÉ AUX LOISIRS</b><br/>Améliorer l'insertion paysagère des installations existantes ; liaisons douces vers le village, rénovation architecturale, plantations des abords<br/>Renaturer les abords de camping, favoriser l'insertion paysagère des installations et lutter contre le durcissement avec des résidences mobiles de loisir à l'année<br/>Mettre en place une étude paysagère, architecturale et environnementale pour tout aménagement</p> |
|  | <p><b>AMÉLIORER LE PAYSAGE DES STATIONS DE SKI, LE PARC IMMOBILIER, LES ESPACES PUBLICS, TOUT EN PRÉSERVANT LA RESSOURCE EN EAU</b><br/>Requalifier le parc de logement et les équipements techniques<br/>Promouvoir des études d'urbanisme, d'architecture et de paysage<br/>Lancer une réflexion sur la qualité et l'utilisation de ces espaces hors saison et dans la perspective du changement climatique</p>  |
| PAYSAGES RURAUX ET NATURELS   |  |
|  | <p><b>MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES</b><br/>Maintenir l'activité agricole et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement<br/>Préserver les parcelles à vocation pastorale<br/>Proscrire la plantation de boisements<br/>Stopper l'implantation d'habitat diffus</p>   |
|  | <p><b>PROMOUVOIR UNE GESTION FORESTIERE RESPECTUEUSE DES PAYSAGES (LIMITER LA PLANTATION DE CONIFERES, PRÉSERVER ET VALORISER LES ARBRES REMARQUABLES, INSERTION PAYSAGERE DES TRAVAUX CONNEXES ET DES LISIERES DE COUPES)</b><br/>Etudier l'impact paysager des différents types de structures anti-avalanches<br/>Éviter la plantation de lignes géométrique de conifères ayant un fort impact visuel</p>  |
|  | <p><b>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</b><br/><b>PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES</b></p>  |